



[sales@bmp-group.com](mailto:sales@bmp-group.com)

19 décembre 2025

À : Nos précieux clients

Objet : Augmentation des prix – février 2026

L'industrie sidérurgique canadienne subit les répercussions des droits de douane de 50 % imposés par le gouvernement fédéral américain en vertu de l'article 232 sur l'acier fabriqué au Canada et expédié aux États-Unis. Ces droits de douane substantiels ont empêché les aciéries canadiennes d'accéder aux marchés américains, ce qui a entraîné une baisse de la production et rendu la rentabilité des aciéries insoutenable. De plus, on prévoit une baisse de la capacité de revêtement, ce qui entraînera des pénuries d'approvisionnement et des délais de livraison plus longs. En conséquence, les deux aciéries nationales, Stelco et Arcelor Mitel Dofasco, ont annoncé trois augmentations de prix chacune, totalisant 300 \$ par tonne, qui entreront en vigueur immédiatement.

De plus, le gouvernement fédéral canadien a imposé des droits de douane plus élevés et des réductions de quotas sur l'acier résistant à la corrosion importé au Canada afin de protéger l'industrie sidérurgique canadienne. Le renforcement des restrictions commerciales, associé à la faiblesse du dollar canadien, limitera les possibilités d'importation et réduira encore davantage l'offre.

Les prix de tous les produits sidérurgiques dans toutes les régions augmenteront de 15% à compter du 16 février 2026.

Les Produits Métalliques Bailey Ltée s'engage à fournir un approvisionnement fiable et ininterrompu pour répondre à vos besoins.

Veuillez contacter votre représentant Bailey local pour toute question concernant les devis de projets en cours ou toute autre préoccupation que vous pourriez avoir.

Nous apprécions votre confiance et vous remercions de votre soutien.

Cordialement,



Derick Vinthers  
Vice-président senior

CC : Angelo Sarracini

